

Ligue des droits de l'homme - Financement des associations

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 24/01/2024

Saisine liée : RENFORCER LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE

Lydia MARTINS VIANA, Directrice déléguée de la Ligue des droits de l'homme.

La convention pluriannuelle d'objectifs permettrait de la visibilité à plus long terme et des échanges.

Lydia MARTINS VIANA, Directrice déléguée de la Ligue des droits de l'homme.

Auditionnée par la Commission Économie et finances du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quels modèles de financement du monde associatif pour consolider sa place ?".